

Contournement : l'avis réservé de l'Autorité environnementale

Le rapport souhaite plus de garanties autour du projet, mais les élus ne sont pas inquiets

L'avis n'est que consultatif, et vise aussi à permettre au maître d'ouvrage d'améliorer son projet, à éclairer la décision d'autorisation, au regard des enjeux écologiques. Quand bien même, le rapport rendu par l'Autorité environnementale au sujet du contournement autoroutier d'Arles est tout, sauf anodin, dans un contexte local toujours marqué par l'opposition entre pro et anti autoroute.

Dans la quarantaine de pages rendue publique en fin de semaine dernière, l'instance, saisie d'une demande de cadrage préalable par le Ministre de la transition écologique, soulève plusieurs réserves sur le projet d'autoroute. "Le choix de la variante VSV (Sud Vigueirat, ndlr), considéré comme acquis dans le dossier, a été fait en 2005. Il n'intègre pas les évolutions environnementales notables pas plus que celles du cadre législatif et réglementaire intervenues depuis. (...) Il est patent que cette variante est quasi

"Prendre en considération les remarques pour améliorer la copie."



La RN 113, qui traverse Arles, doit être requalifiée en boulevard urbain.

/PHOTO VALÉRIE FARINE

intégralement en secteur d'aléa inondation fort et en partie dans un site Natura 2000. Il importe que la future étude d'impact restitue le cheminement du projet, ainsi que la succession des choix (fuseaux et tracés, alternatives modales, partis pris techniques et notamment le passage en remblai), avant de présenter la comparaison profondément complétée de toutes les variantes de fuseaux ou familles de variantes, au regard de leurs incidences en particulier environnementales, pour justifier de l'utilité publique et des raisons impératives d'intérêt public majeur qui fondent les décisions administratives sollicitées par la maîtrise d'ouvrage", relève ainsi l'Autorité environnementale.

"Une éventuelle dérogation aux règles générales applicables requerra des motivations particulièrement solides", complète-t-elle.

Pour Cyril Girard, élu d'opposition Changeons d'avenir au Conseil municipal et pas favorable au contournement, cet avis, "même si c'est écrit de manière polie, est globalement assez sévère avec le projet. Il y a en core un chemin énorme à faire sur le volet environnemental!" L'Autorité environnementale semble en effet attendre des réponses sur plusieurs aspects, que cela soit au niveau de l'émission des gaz à effet de serre, du bruit, des compensations de terres agricoles... "Il faut tout reprendre à zéro, et

voir quelle est l'influence globale du contournement demain, sur le trafic, sur la ressource en eau...", assène Cyril Girard. Il faut tout recontextualiser, et pas regarder par le petit bout de la lorgnette, et faire de vraies études. Cet avis est précieux, il faut en prendre acte!"

Prendre acte de l'avis de l'Autorité environnementale: les partisans du contournement ne disent pas autre chose, mais la lecture des quarante pages n'est pas du tout la même. Rappelant que la saisine de l'Autorité pour un tel projet "est une étape normale", la députée d'Arles Monica Michel-Brassart estime simplement qu'elle a donné "des avis techniques, ni favorables, ni défavorables,

avec des points nécessitant sans doute des avis complémentaires." Aucune remise en cause du projet, donc, mais des éléments "qui doivent tirer le projet vers le haut. Je suis moi-même montée au créneau pour demander une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, pour que l'on soit bien sur un projet du XXI^e siècle! Cet avis, c'est un socle sur lequel s'appuyer, il va nous guider pour continuer le projet. Ce n'est absolument pas un document qui m'inquiète pour l'avenir."

Même son de cloche chez Marie-Amélie Ferrand Coccia, conseillère municipale déléguée aux Transports, pour qui l'Autorité environnementale a

juste "fait son job." En réalité, l'idée "est de voir ce qu'il est possible de faire, de prendre en considération les remarques pour améliorer la copie. On est dans un processus de construction qui suit son cours. Il n'y a absolument pas péril en la demeure, c'est un support supplémentaire pour travailler intelligemment." Quant aux interprétations alarmistes que pourraient livrer les personnes opposées au contournement d'Arles, Marie-Amélie Ferrand Coccia ironise. "Quand on a envie de tuer son chien, on dit qu'il a la rage. On n'a pas envie de massacrer notre territoire, on est ultra-vigilants, mais ce contournement, on en a besoin!"

Christophe VIAL

SUR TWITTER

Quand de Carolis et Bern s'opposent sur l'autoroute

L'échange ne manque pas de sel. Sur Twitter, Stéphane Bern, un des animateurs préférés des Français, a pris en début de semaine une position claire et nette contre le projet de contournement autoroutier d'Arles. Pour celui qui était venu tourner son émission "Laissez-vous guider", en juin dernier aux arènes et au Musée départemental Arles antique pour illustrer les trésors de la période gallo-romaine dans notre pays, un seul mot d'ordre: "Arrêtons le massacre de la Biodiversité, du patrimoine paysager et historique de la Camargue, réserve de biosphère de l'UNESCO gravement menacée par le contournement autoroutier d'Arles. Je soutiens l'ACEN (association Arles Camargue Environnement Nature ndlr) comme ambassadeur pour la biodiversité du WWF France", a gazouillé Stéphane Bern.

Mais l'animateur de France 2 a aussitôt été repris par son ancien patron à France Télévisions, Patrick de Carolis. Sur le même réseau social et en quatre tweets, l'actuel maire d'Arles a émis quelques doutes sur la connaissance du dossier de son ex-subordonné. "Cher Stéphane, avec toute l'amitié que j'ai pour toi, tu ne dois pas avoir tous les éléments de jugement en possession... Sais-tu par exemple que l'actuelle RN 113, seule portion non autoroutière entre l'Espagne et l'Italie, traverse les vestiges d'un cirque romain? Sais-tu aussi que le tracé du projet ne traverse en aucun cas le périmètre du Parc Naturel de Ca-



Patrick de Carolis a sèchement répondu à Stéphane Bern, qui s'était opposé au contournement d'Arles sur Twitter.



/PHOTOS L.P.

marginé? Sais-tu qu'à l'heure actuelle, la santé de plus de 5 000 Arlésiens qui vivent à moins de 150 mètres de la RN113 actuelle est menacée? Sais-tu que nous y recensons plus de 200 accidents par an? Enfin, sais-tu que cette RN113 isole totalement un quartier défavorisé (Barriol) du reste de

notre ville?"

Et le maire de conclure, avec une teinte d'ironie: "J'aurai le plaisir d'échanger avec toi autour de ce sujet, lors de ton prochain passage à Arles. En espérant que d'ici là tu puisses être mieux informé sur le sujet."

Ch.V.

Le chiffre

446

Le nombre de chats (275 femelles et 171 mâles) stérilisés en 2021 par l'Ecole du chat d'Arles. L'association a recueilli 244 chats (dont 166 chatons). 102 chatons et 65 adultes ont été adoptés grâce à l'Ecole et ses réseaux. Il y a en moyenne au refuge 80 à 100 chats. Une tombola est en cours pour participer aux dépenses.

La phrase

"On est là pour aider, nous sommes des bénévoles au service de l'entreprise."

ESTELLE LAURENT, PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON, À PROPOS DU RÔLE DE PRÉVENTION QUE PEUT JOUER CETTE JURIDICTION AUPRÈS DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

A suivre

Les horaires des piscines évoluent pendant les vacances. La ville informe que les horaires des piscines changent pendant ces vacances scolaires d'hiver. Pour Guy-Berthier (Trébon), du 7 au 20 février 2022, la piscine sera ouverte les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 20h; samedi de 15h30 à 19h; dimanche de 10h à 13h. La piscine Philippe-Rouget (Tournesol) est fermée pendant les vacances scolaires. Réouverture le lundi 21 février 2022.

La plaque Arnaud Beltrame dévoilée. Une plaque en l'honneur du colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame, tué après s'être volontairement substitué à un otage au cours de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes, sera dévoilée ce mardi à 11 heures à Shopping promenade.

Conseil municipal chargé jeudi. 57 délibérations sont à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, qui est programmé jeudi prochain, à 17 heures, au Pôle des Services publics (rue Parmentier). À l'ordre du jour notamment, le vote du budget 2022. Cette séance sera retransmise en direct sur www.arles-info.fr

Rencontres de l'emploi: Les inscriptions sont ouvertes. Pour la 12^e édition des Rencontres de l'emploi, la communauté d'agglomération ACCM, en partenariat avec Pôle emploi et Initiative pays d'Arles, propose 3 temps forts: des ateliers de préparation sur l'ensemble du territoire ACCM (du 24 février au 9 mars), un forum recrutement, le 10 mars, permettant la rencontre directe entre candidats et entreprises et la promotion des métiers et filières du territoire, et une journée des entrepreneurs, pour apprendre, comprendre et booster sa démarche de création d'entreprise. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.rencontresdelemploi.fr.

LE PROJET

Le projet de contournement autoroutier d'Arles consiste à construire une section autoroutière d'environ 26 kilomètres entre le péage d'Arles et le péage de Saint-Martin-de-Crau. Deux aménagements sont à réaliser pour ce tracé "Sud Vigueirat": un tronçon autoroutier neuf d'environ 13 kilomètres entre le péage d'Arles et Balarin, et une section de la RN113 à réaménager aux normes autoroutières sur une longueur d'environ 13 kilomètres également entre Balarin jusqu'à la barrière de péage de Saint-Martin. Le coût du projet est évalué aujourd'hui par la Dreal à environ 800 M€. En ce qui concerne le calendrier, l'enquête publique est envisagée pour la fin de l'année 2022, ou début 2023. Un an supplémentaire sera nécessaire pour l'obtention de la déclaration d'utilité publique. Dans la foulée, devrait être lancé l'appel d'offres pour retenir le futur concessionnaire. Un démarrage des travaux est espéré pour 2025, avant une mise en service pour 2028.